

**FICHE REMBOURSEMENT
 « CINÉMA »**

Réservé adhérent « ACTIF »

À compléter par l'ASCEE 05

Compte n° 606022
 VENTIL : CAIDE

Libellé : V

PIÈCE n°

Conditions à réunir et détail du remboursement ASCEE 05 par recharge de 5 ou 10 places :

- Abonnement pris dans un cinéma des Hautes-Alpes
- 2 remboursements annuels pour le titulaire de la carte d'adhérent
- 3 remboursements annuels si carte familiale de 4 personnes au minimum (*adhérent compris*)
- La prise en charge est de 20 %

N° adhérent(e)	NOM du titulaire :	Prénom :
-----------------------	---------------------------	-----------------

Service / retraité(e) : Téléphone :

Mail : @

Type d'abonnement Adulte

Enfant

Carnet ou carte de places

Prix payé :

Date d'achat :

Cinéma de :

POUR INFO - CINÉMA « LE PALACE » à Gap

Vous présenter directement au cinéma avec votre carte ASCEE 05 pour acheter au préalable le support magnétique. Nous adresser la facture de la recharge (**valable 1 an**) pour la prise en charge des 20%

IMPORTANT

Le cinéma « Le Palace » propose désormais des recharges de 5 places. Le nombre maximum de remboursements demeure quant à lui inchangé, quel que soit le type de recharge achetée.

Achats directs à la Billetterie lors des permanences

- Carnets ou cartes rechargeables de 10 places des cinémas « LE CLUB » ou « LE CENTRE » à Gap

Votre contact : Sabine ROUIT - DDT 05 - Bât. Champsaur - Service DIR / CLC (1er étage) - Tél : 04 92 40 35 24

Information importante

Date limite de transmission de toute demande :

20 décembre de l'année en cours

REMBOURSEMENT

UNIQUEMENT PAR VIREMENT

*Merci de joindre un RIB si vous ne l'avez pas déjà fait.
 Nous signaler tout changement de compte bancaire*

Bulletin à retourner accompagné du justificatif de paiement à

ASCEE 05 – DDT 05 - « Sabine ROUIT – Remboursements » - BP 50026 – 05001 GAP Cedex
 ou à déposer directement dans la boîte aux lettres « ASCEE 05 » située dans le hall d'accueil de la DDT 05

À compléter par l'ASCEE 05

TOTAL à REMBOURSER :	€	Virement du
-----------------------------	----------	-------------